

Confiné dans ma réserve

Entretien avec Guillaume Dumora, fondateur et cogérant de la librairie Le Monte-en-l'air (Paris, xx^e)

Il nous a paru pertinent de regarder dans le rétroviseur, de revenir sur l'épisode de ce printemps et ses suites, l'événement jouant le rôle de révélateur en librairie comme ailleurs. Celui-ci donne à voir l'hétérogénéité d'une profession, les jeux de concurrence dans le secteur commerçant qui a la plus faible des marges de bénéfice : moins de 5%. Mais tout ne va pas si mal pour Le Monte-en-l'air... au contraire même, nous apprend cet échange qui dessine aussi en creux le portrait d'un « pro », doublé d'un bon bricoleur assurément.

Pouvez-vous revenir sur le confinement et nous dire ce qu'il a induit de singulier pour la profession, en remontant dans le temps ?

L'arrêt s'est joué en deux manches, en fait. Le samedi 14 mars, annonce présidentielle, on ferme, et comme tout le monde... direction maison. Les deux salariés sont mis au chômage technique et moi, je me soucie comme tout un chacun de la drôle de vie quotidienne qui s'annonce.

Mais dès le jeudi 19 mars Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, annonce qu'il n'est pas opposé à une réouverture des librairies...

Oui, et le Syndicat national de la librairie (SNL) réagit alors au quart de tour : « Hors de question, on ne veut pas rouvrir ! Nous, ce qu'on veut c'est qu'Amazon arrête de vendre des livres ». Le SNL affiche là un choix qui est le sien... Est-il mûrement réfléchi ? Je ne sais pas. Il faut savoir qu'il représente surtout les puissants du métier, la grosse

librairie généraliste qui ne peut pas improviser : Mollat, Ombres Blanches et autres Atout livres. Et effectivement, eux, ne peuvent ni ne savent bricoler.

Pour vous, les deux gérants du Monte-en-l'air, qui en tant que tels n'aviez pas droit au chômage, impensable alors de rompre cette « Union sacrée ». Mais à quel prix ?

Oui, nous nous sommes tous rangés derrière cette décision comme un seul homme. On m'aurait demandé mon avis, en tant que gérant, je serais resté seul à tenir la boutique. Mais il y avait aussi le risque d'être accusé de mettre en danger nos clients, là ça devenait difficilement jouable.

Mais franchement, c'était difficile de fermer. Au même moment, j'allais dans la boutique de chaîne de chocolats belges du quartier pour acheter des œufs de Pâques pour mon fils, et elle recevait sans problème du public...

Le 14 mars, nous avons fait la moitié de notre CA traditionnel en



cette saison, idem en avril (à partir du 17 du mois). Au moment de la réouverture, le 11 mai, je parlais sur une estimation de - 10% de chiffre d'affaires annuel.

Ensuite, entre le 17 avril et le 11 mai, Le Monte-en-l'air a fait de la vente à emporter. Avez-vous eu une autorisation pour vous lancer ?

Cette réouverture s'est passée étrangement. Petit à petit, nous avons entendu parler de libraires faisant de la livraison à domicile. Nous avons hésité. Puis certains ont commencé à mettre en place un système de « click and collect ». Mais il y avait une sorte de flou juridique de la part du gouvernement.

Puis d'un seul coup, le jeudi 16 avril, Librest (réseau de treize librairies du Grand Paris) communique massivement : « Nous mettons en place un système de vente à emporter à partir de demain. Nous avons discuté avec les ministères de l'Intérieur, de la Culture et Bercy, ils sont d'accord ». Nous, nous étions très étonnés : ils n'en avaient parlé à personne... Le lendemain, *Livres-Hebdo* publie une tribune de Georges-Marc Habib (librairie l'Atelier, Paris, XX^e), membre de Librest, qui dit quelque chose de vrai : le choix du Syndicat national de la librairie n'engage que ceux qui veulent bien le suivre...

Donc, nous avons lancé le « click and collect » le 17 avril.

Au 17 avril, comment vous êtes-vous approvisionnés, la distribution des livres n'ayant pas repris ?

Habituellement, les interfaces qui nous rendent le plus service sont Place des libraires et Paris Librairies (deux présentations distinctes pour la même interface, du fournisseur Tite-Live). Mais ces sites avaient été mis hors-service, et le 17 avril, ils n'ont pas voulu relancer leur activité. Nous avons alors essayé avec les librairesindépendants.fr, une sorte de portail des portails de libraires, qui fait de la géolocalisation et

montre le stock des boutiques. Mais les gens devaient vérifier la disponibilité, puis nous écrire par mail... C'était infernal. Et c'était d'autant plus frustrant que nous avions du stock. En effet nous n'avions rien vendu avant le 17 avril contrairement à beaucoup de libraires. Eux avaient continué à fonctionner avec la Poste, avec des coursiers (mais *quid* de la santé des faiseurs de paquets et livreurs ?) en lien avec Librest et La Librairie.com qui ne laisse que 10% au lieu de 40% du prix d'un livre aux libraires.

Alors, nous avons massivement relancé la communication sur notre Facebook. On y a mis les photos de tous nos rayonnages et de nos tables de nouveautés.

La profession peut compter sur de substantielles aides...

Dans un premier temps, tout le monde s'autorassure : « il va y avoir de l'argent, des aides, l'ADELIC (Association pour le développement des librairies de création) va débloquer de grosses sommes... »

Nous avons d'abord beaucoup espéré puis nous nous sommes vite rendu compte qu'il n'y aurait pas grand-chose : l'ADELIC n'a plus d'argent à distribuer et va proposer des prêts à 0%, le SNL va donner trois francs six sous, la Région annonce qu'il y aura des aides exceptionnelles, mais sous une liste de conditions longue comme le bras... dont le refus de la banque de prêter de l'argent.

Donc quel soutien pour Le Monte-en-l'air au final ?

En fait, nous n'aurons rien, je le crains, cela parce que je n'ai pas besoin d'emprunter ni en mai ni en juin. Les libraires qui sont à genoux vont avoir des aides. C'est peut-être mettre sous perfusion des enseignes qui pour certaines ne survivront pas six mois...

Les aides vont aussi, je pense, aller aux grosses librairies, ce qui est logique. En fait, dans ce contexte particulier, être une grosse librairie ne

Librairie Le Monte-en-l'air

La librairie a ouvert en 2005, dans une minuscule boutique de la rue des Panoyaux (Paris, XIX^e) puis a déménagé dans un vaste local de 110 m² en 2010 au croisement du 2, rue de La Mare et de la rue de Ménilmontant (Paris, XX^e).

CA : 800 000 € annuels ce qui la situe comme la 300^e librairie parmi les librairies indépendantes (classement *Livres Hebdo*).

Fonds : 25 000 références, dont 2 640 en jeunesse.

La librairie emploie deux associés, Guillaume Dumora, un ancien de la maison d'édition de bandes dessinées L'Association, Aurélie Garreau, en charge de la littérature, et deux salariés : Pierre Douet, en charge des sciences humaines et Vivien Mahieu, lui aussi spécialisé BD. Après la fermeture administrative, ces derniers ont été mis au chômage technique jusqu'au 11 mai. Le salaire de Miléna Sintomer, apprentie qui sera embauchée en septembre pour prendre en charge le rayon jeunesse, a été maintenu.

RÉSERVER VOS LIVRES EN AMONT C'EST POSSIBLE !

NOUS VOUS INVITONS VIVEMENT À NOUS RÉSERVER
LES LIVRES QUE VOUS DÉSIREZ VIA LE SITE PLACE DES LIBRAIRES :
WWW.PLACEDESLIBRAIRES.FR
VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ DE NOUS RÉGLER VOS
ACHATS PAR CB UNE FOIS SUR PLACE, OU SI VOUS PRÉFÉREZ
EN AMONT AU TÉLÉPHONE.

RÉOUVERTURE DU MONTE-EN-L'AIR LUNDI 11 MAI AUX HORAIRES HABITUELS

DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H30 À 20H,
LE DIMANCHE DE 15H À 20H,
AINSI QU'EN NOCTURNE LE VENDREDI ET LE SAMEDI
JUSQU'À 22H ET JUSQU'À NOUVEL ORDRE
UN POUX FONCTION DE LA MÉTÉO QUAND MÊME...



↑
L'espace Jeunesse.

signifie pas grand-chose. Mollat, à Bordeaux, est une importante librairie, mais c'est surtout le propriétaire de ses murs. C'est là que passe la ligne de partage : entre ceux qui paient un loyer et les autres. Nous voulons faire sauter un trimestre auprès de notre bailleur, un très gros acteur qui fait le 1 % logement, l'INLI. Mais il nous a expliqué que la décision se prenait sur la base du volontariat et que, justement, il n'était pas volontaire... Ce n'est donc pas gagné. Même les bailleurs sociaux tel Paris Habitat, qui loue à des sociétés en bas des HLM, ont annoncé un report de loyers mais pas de suppression. J'ai contacté la mairie de Paris pour faire pression sur notre bailleur, pour un arrangement. Aussi bien, nous n'aurons rien.

Avez-vous eu une communication particulière sur votre fonds Jeunesse ?

Nous avons fait beaucoup de posts. En tant qu'adulte, vous savez bien que vous n'avez toujours pas lu Dostoïevski et que c'est le moment ou jamais de vous y mettre. En revanche, pour leurs enfants, les gens n'ont pas forcément en tête de titres en particulier. Nous avons donc publié en ligne beaucoup de photos fonctionnant comme des tables dédiées et mettant en avant des classiques ou des éditeurs comme MeMo. Cela a bien fonctionné.

Les éditeurs du SNE ont promis un allègement des offices, le report de publication d'au moins 10 % des nouveautés attendues en librairies à l'automne...

Des annonces comme ça, il y en a tous les jours, je ne les lis même pas....

Nous, nous avons décidé de conserver toutes nos commandes de notés, parce que nous ne sommes pas sur des quantités importantes, de temps en temps un peu de treize à la douzaine sur un titre, mais c'est toujours adapté à nos ventes.

En avril-mai-juin-juillet, il y a eu des reports massifs de parution, même pour des ouvrages qui se seraient bien vendus. Je pense à la BD *Kent State*, *Quatre morts dans l'Ohio* de l'excellent Derf Backderf (éditions Ça et Là), une valeur sûre, qui en plus est devenue d'actualité, puisqu'elle traite des violences de la police américaine. Elle ne paraîtra qu'en septembre mais les articles de presse sont tombés. Cela dit, qui pouvait savoir alors que la fréquentation des librairies remonterait en flèche ?

Globalement, il y aura des reports jusqu'en 2021. Mais en même temps, on les connaît les éditeurs... Il faut quand même s'attendre à des arrivages importants après les vacances. Comme d'habitude, ils tireront toutes leurs cartouches en septembre-octobre-novembre.

On ne va pas en librairie uniquement avec ses yeux, son cerveau. On prend les livres en main, on les feuillette, les repose... Alors, quel est le protocole ?

Le SNL a un temps tanné le gouvernement, mais nous n'avons jamais eu de consignes dédiées... Donc, nos libraires sont masqués et nous avons fabriqué un hygiaphone. Quand on voit une table de libraire, on sait que le marquage au sol, ça ne peut pas marcher, donc on y a renoncé.

En Italie, la jauge à la réouverture était de six personnes pour 100 m²... si cela avait été imposé ici, cela démarrerait mal, puisque nous sommes cinq. En fait, il y a juste l'interdiction globale de rassemblement de plus de 10 personnes, puis, 50, mais 20 personnes en librairie, est-ce un rassemblement ?

Comment l'activité a-t-elle redémarré de la mi-avril à début juillet ?

Du 17 avril au 11 mai, avec la vente en «click and collect», nous avons réussi à faire 65 % du CA de l'année dernière à la même période, donc - 35% «seulement»... Mais en fait, c'est énorme. La plupart des libraires ne voulaient alors pas rouvrir, arguant qu'ils ne pouvaient commander de nouveautés ni faire de réassort. Nous, nous avons atteint ce chiffre avec ce qui était là en boutique, notre seul fonds, avec deux personnes au travail au lieu de cinq et en étant ouvert deux heures par jour puis quatre...

Du 11 au 31 mai 2020, nous avons eu une explosion de + 150 % du CA par rapport à la même période de 2019, calculée en jours ouvrables.

Durant le mois de juin, on reste encore à + 65 %. Cela, au prix d'un très gros travail, sans compter les heures et avec les conditions que tous connaissent : mon fils ne reprenant l'école que le 22 juin, etc.

Avec pas mal de sueur, tout va donc bien dans le meilleur des mondes... Mais comment se passe la distribution ? Et quid des nouveautés : celles de mars puis celles qui arrivent ?

Les titres parus en mars sont restés en place. Nous allons «étirer» nos tables jusqu'aux premiers offices d'août. Nous ne sommes pas inquiets. Nous serions plutôt demandeurs de marchandise. Juin n'a jamais été une période d'arrivée massive de nouveaux titres. Nous en avons reçu une proportion représentant 30 à 40 % du volume de 2019.

La distribution redémarre tout doucement. Début juillet, les délais de livraison restent multipliés par deux : neuf jours au lieu de quatre jours auparavant. Nous passons commande quasi quotidiennement et on reçoit des montagnes de cartons... En ce moment, on fait des piles du fonds et elles descendent...

Comment expliquer vos très bons résultats ?

En temps normal, en tant que libraires, on entend à longueur de journée les clients nous dire qu'ils ont déjà trop de livres achetés et pas encore lus chez eux, et que, vraiment, ils ne devraient pas... Et, au final, ils ne prennent qu'une ou deux nouveautés. Là, en deux mois, ils ont eu le temps de les lire. Et ils réalisent que ce n'était pas complètement idiot d'avoir quelques volumes d'avance, au cas où... donc ils se réapprovisionnent.

L'effet saturation d'écran joue aussi à plein. Jamais les gens n'avaient passé autant de temps devant leur ordinateur qu'avec le télétravail et l'école à la maison. Ils font aussi, je suppose, une indigestion de Netflix et de séries.

Ensuite, c'est un cercle vertueux : lire donne envie de lire et cela avec parfois des périodes très intenses et d'autres moins.

Par ailleurs, nos clients ont économisé, ont un peu d'argent et un désir de consommation, peut-être renouvelé. Mais pas de cinémas, de théâtres, ni de concerts : nous bénéficions de ces fermetures.

Je crois que nous avons aussi récupéré ceux qui, en ce moment, veulent soutenir la librairie et se sont détournés d'Amazon.

D'autres rapportent que les commandes via Librest ne fonctionnent pas...

Une chose est certaine : pour partie ou pour toutes ces raisons – et peut-être grâce aux réseaux sociaux – nous avons vu arriver beaucoup de nouvelles têtes, des gens à plus d'un kilomètre de chez eux et qui nous découvrent... Alors, je leur dis Welcome !

Propos recueillis par Anne Blanchard

« Protester contre Amazon fait partie de l'ADN du libraire »

Au moment de l'annonce de la fermeture du 14 mars minuit, le SNL a aussitôt demandé à ce que la firme limite ses ventes aux biens de première nécessité. Puis une condamnation du Tribunal administratif, sans lien avec le confinement, sur les conditions de travail est tombée. L'entreprise a alors interrompu ses activités jusqu'au 5 mai, et de fait, n'a plus envoyé de livres, tout en faisant un chantage à l'emploi. La question d'une distorsion de concurrence s'est aussi posée avec les grandes surfaces qui ont gardé leurs rayons livres ouverts.

